

*Document à caractère publicitaire*



SwissLife

# *SwissLife Multi Pro*

*Choisir l'efficacité  
pour son assurance professionnelle*

*#YourLife #VotreIndépendanceFinancière*

Assurance & Gestion de patrimoine

*Vous êtes, commerçant,  
artisan ou encore  
prestataire de services,  
optez pour un contrat  
multirisque professionnel  
protégeant votre activité  
face à tous les risques.*

Incendie, vol, dégâts des eaux  
ou responsabilité civile, bénéficiez  
d'une couverture multirisque complète  
et sur-mesure adaptée à vos besoins.  
Grâce à notre expertise, vous pouvez  
travailler sereinement, en sachant que  
votre entreprise est protégée contre  
les imprévus.

Avec SwissLife Multi Pro,  
vous pérennisez l'avenir  
de votre entreprise.



## Des garanties sur mesure<sup>(1)</sup>

*Si un événement grave (incendie, vandalisme, catastrophes naturelles, neige, grêle, explosion, attentat...) entraîne la destruction ou la disparition de votre matériel, de votre mobilier, de vos marchandises, de vos murs ou de vos agencements, SwissLife Multi Pro vous indemnise pour leur remplacement ou leur reconstruction.*

### **Le contrat SwissLife Multi Pro, dispose des garanties suivantes :**

- responsabilité civile chef d'entreprise ;
- bris de machine de votre matériel de production et de votre matériel informatique ;
- dégâts des eaux ;
- vol ;
- bris de glaces de vos devantures, enseignes et vérandas ;
- contenu des chambres froides et meubles frigorifiques ;
- perte de la valeur vénale du fonds de commerce ;
- pertes d'exploitation ;
- frais supplémentaires d'exploitation.

Ainsi qu'un large choix d'extensions et de montants de garanties.

### **Vous bougez ? Nous aussi !**

- Bénéficiez de nos garanties même lors de vos différents déplacements<sup>(2)</sup>.
- Vos ordinateurs portables sont couverts en tous lieux<sup>(3)</sup>.
- Vos marchandises et votre outillage transportés sont également couverts<sup>(3)</sup>.



## **Votre activité connaît une pointe périodique ? Notre contrat s'y adapte.**

Le contenu assuré est majoré de 25 % et deux salariés temporaires supplémentaires sont garantis, sans déclaration préalable.

## **Nos garanties vous accompagnent selon vos besoins**

- Garantie de la responsabilité du dirigeant pour protéger votre patrimoine personnel<sup>(3)</sup>.
- Garantie des panneaux photovoltaïques au titre du bris de glaces.
- Détériorations immobilières jusqu'à 30 000 euros, à la suite d'un sinistre vol garanti<sup>(3)</sup>.
- Couverture des aménagements réalisés par les locataires à partir de 5 000 euros.
- Infrastructures de plein air couvertes en incendie, explosion et risques annexes, tempête, neige ou grêle.

## **Être toujours à vos côtés**

- Une assistance en cas de sinistre au local (gardiennage, remplacement de vitrine détruite, dépannage serrurerie...).
- Une aide à la recherche de prestataires en cas de sinistre.
- Un accompagnement psychologique à la suite d'un sinistre.
- Possibilité de souscrire une assistance pour vos déplacements professionnels en France et à l'étranger.
- Un service dédié à la thématique de la retraite (« Point retraite »), informations pratiques et juridiques.

*(1) Dans les conditions précisées au contrat.*

*(2) Selon les garanties précisées aux dispositions générales.*

*(3) Garanties optionnelles.*



## Vos avantages exclusifs

**Une assistance performante**, à vos côtés en cas de coup dur.

**Votre fidélité récompensée** : si vous avez choisi un contrat avec une franchise contractuelle générale, celle-ci sera réduite de moitié après deux années sans sinistre, et disparaît après trois ans sans sinistre, sans modification de votre cotisation.

**De solides garanties financières<sup>(4)</sup>**

- Pertes d'exploitation couvertes pendant 12 mois, 18 mois avec possibilité d'étendre à 24 mois.
- Les frais supplémentaires d'exploitation que vous devez engager pour pérenniser votre activité sont garantis jusqu'à 12 mois après le sinistre.
- Extension pertes d'exploitation après vol.
- Valeur du fonds de commerce.

*(4) Garanties optionnelles et dans les conditions précisées au contrat.*

## Construire son indépendance financière pour vivre selon ses propres choix

Swiss Life est un acteur référent en assurance et gestion de patrimoine, avec un positionnement reconnu d'assureur gestion privée. Notre approche est globale en assurance vie, banque privée, gestion financière, ainsi qu'en santé, prévoyance et dommages.

Grâce à un conseil adapté et des solutions de qualité, nous permettons à chacun de nos clients, particuliers comme entreprises, de construire leur indépendance financière et d'être pleinement acteurs de leur vie, à chacune de ses étapes.

En tant qu'entreprise responsable, nous sommes engagés dans une démarche de développement durable, dont l'ambition est de permettre aux générations actuelles et futures de vivre selon leurs propres choix.

**#YourLife #VotreIndépendanceFinancière #ConfianceFinancière**



*Nous permettons à chacun de construire  
son indépendance financière  
pour vivre selon ses propres choix.*

Mod. 8183 - 04.2025 – Création : BH - MAJ : BH / Direction de la communication & RSE Swiss Life.  
Photos © Swiss Life Intellectual Property Management AG. Document non contractuel.



FR232530\_03QEZD

*SwissLife Assurances  
de Biens*

*Siège social :*

*1, rue Bellini*

*92800 Puteaux*

*SA au capital social*

*de 80 000 000 €*

*Entreprise régie par*

*le Code des assurances*

*391 277 878 RCS Nanterre*

*[www.swisslife.fr](http://www.swisslife.fr)*